

Moïse Maïmonide (1135-1204) : un grand andrologue et sexologue avant la lettre

Moses Maimonides (1135–1204): a great andrologist and sexologist in advance of its time

G. Androutsos · M. Karamanou

Article reçu le 8 août 2009 ; accepté le 10 septembre 2009
© SALF et Springer-Verlag France 2009

Introduction

Parmi tous les médecins et les philosophes juifs qui vécurent dans tous les pays d'Islam, Maïmonide est considéré comme le plus grand médecin.

Vie de Maïmonide

Maïmonide est issu d'une famille de rabbins. Fils de Maïmon, il naît à Cordoue, en Espagne, le 30 mars 1135 (Fig. 1). En 1148, une persécution des Almohades contraint la famille de Maimon à fuir Cordoue et à se rendre à Tolède, où durant les dernières années de son séjour, Maïmonide réalise de nombreuses autopsies effectuées sous la direction d'Avensole. Chassé d'Espagne lors de la persécution menée par les Almohades, il part en 1158 pour Fès (Maroc). Il quitte le Maroc en 1165 et, après des péripéties, s'établit en Égypte, à Fostat, au voisinage du Caire actuel. En 1174, il est admis comme médecin appointé à la cour de Saladin le Magnifique [1].

Il n'exerce professionnellement la médecine qu'après la mort de son père, en 1166, et la mort de son frère dans un naufrage survenu peu après. Maïmonide, devenu praticien, commence à élaborer des œuvres purement médicales, parallèlement à ses œuvres philosophiques et son premier ouvrage qui voit le jour en 1168.

Lors de la troisième croisade, il a l'occasion de soigner Baudoin IV, le Lépreux, et Richard Cœur de Lion veut l'acheter. Les chrétiens lui décernent le titre d'Aigle de la synagogue. Telle est sa renommée de son vivant.



Fig. 1 Moïse Maïmonide (1135-1204)

Maïmonide passe sa vie au célibat sans avoir de progéniture. Souffrant d'asthme, il meurt d'insuffisance cardiaque au Caire le 13 décembre 1204. Sa dépouille est transportée au nord du lac de Tibériade où sa tombe est toujours un lieu de pèlerinage de nos jours [2].

Sa formation

Nous savons peu de choses de la formation médicale de Maïmonide. Aucune source ne permet d'affirmer que

G. Androutsos (✉) · M. Karamanou
Service d'histoire de la médecine, faculté de médecine,
université d'Athènes, 15782 Athènes, Grèce
e-mail : lyon48@otenet.gr

G. Androutsos
1, rue Ipeirou, 10433 Athènes, Grèce

Maïmonide aurait reçu une formation médicale spécifique. Dans ses *Aphorismes médicaux*, nous lisons : « les anciens que j'ai lus auparavant » ; c'est la seule allusion à d'éventuelles études de médecine effectuées pendant sa jeunesse. En tout cas, le seul médecin qui était incontestablement son maître fut Avensole. Pour ce qui est d'Averroès (1126-1198), qui était son cadet, une profonde amitié l'unissait avec Maïmonide.

Quelquefois, il cite le fils du grand physicien Abu Marwan Ibn Zuhr qui lui aurait transmis l'enseignement de son illustre père.

Maïmonide a certainement été un lecteur avide, car ses écrits médicaux montrent une connaissance approfondie des auteurs grecs, Hippocrate, Galien et Aristote, traduits en arabe et des ouvrages de médecine du monde musulman. Il est aussi familier des œuvres de Rhazès, d'Al Farabi, d'Ibn Zuhr.

Son œuvre médicale

En même temps que Maïmonide, d'autres éminents savants de la médecine arabo-islamique se sont illustrés par ses écrits médicaux qui ont eu une influence déterminante sur la médecine occidentale : Averroès avec son ouvrage *Kitab al-Kulliyat* (Colliget), Abulcassis avec *Kitab al-Tasrif* et Avenzoar avec *Kitab al-Taysir*.

Homme très pieux et de grande valeur morale, il écrit des livres de théologie ainsi que des livres sur la philosophie, la logique et les mathématiques. Maïmonide a écrit également dix ouvrages spécifiquement médicaux qui sont les suivants :

- *Extraits de Galien* ;
- *Commentaire sur les Aphorismes d'Hippocrate* ;
- *Les aphorismes médicaux de Moïse (Maïmonide)* ;
- *Traité sur les hémorroïdes* ;
- *Traité sur les relations sexuelles* ;
- *Traité sur l'asthme* ;
- *Traité sur les poisons et leurs antidotes* ;
- *Le régime de santé* ;
- *Discours sur l'explication des causes* ;
- *Glossaire des noms de médicaments*.

Il écrit en arabe la majorité de ses 18 traités que son disciple Ibn Tibbon traduisit en hébreu. Il fut le fondateur de la médecine psychosomatique [3].

La *Prière médicale* de Maïmonide est un des actes de foi professionnelle les plus nobles qui aient jamais été prononcés depuis le serment d'Hippocrate [4].

Les Aphorismes médicaux de Moïse [5] représentent la plus importante œuvre de Maïmonide en médecine. Elle comprend 25 traités consacrés chacun à une spécialité médicale. *Les Aphorismes médicaux* sont sélectionnés dans l'œuvre de Galien et dans celui d'Hippocrate. Des œuvres

ultérieures de médecins arabes et autres sont citées par Maïmonide qui manifeste une connaissance et une érudition étonnante en matière de littérature médicale. Avec un souci du détail systématique et une méthodologie méticuleuse, Maïmonide présente quelques aspects des différentes spécialités médicales, telles que l'anatomie, la physiologie, la chirurgie, la gynécologie, la pharmacologie, l'hygiène, l'andrologie, la sexologie, etc. Il bouscule les nombreux préjugés et les dogmes admis par les médecins. Il encourage l'expérimentation et l'observation et prône une attitude critique et sceptique à l'égard des traditions, même si celles-ci se réfèrent à des manuels reconnus tels que ceux de Galien. Maïmonide lui-même remet en question de nombreuses opinions de Galien. Son ouvrage est basé entièrement sur le principe de la rationalité en médecine, l'observation indépendante et la méthode scientifique.

Principales œuvres andrologiques de Maïmonide

Parmi les dix ouvrages médicaux de Maïmonide, son cinquième livre, intitulé *Traité sur les relations sexuelles*, présente un grand intérêt pour notre étude. Cet ouvrage est écrit pour le neveu de Saladin le Grand. La fonction érotique étant pour lui d'une très grande importance, le sultan demande à Maïmonide, son médecin personnel, de l'aider à améliorer ses performances. L'œuvre comprend surtout des recettes de cuisine et des descriptions de produits aphrodisiaques ou bien anti-aphrodisiaques. Maïmonide recommande la modération dans les rapports sexuels et décrit la physiologie des tempéraments sexuels. Il existe deux versions de ce livre, une authentique plutôt courte et une plus longue, apocryphe. Les deux ont été publiées en 1906 [6]. Dix ans plus tard, on a publié la version courte authentique en arabe [7]. D'autres éditions suivirent [8-13].

Le *Mishneh Torha* (code de Maïmonide) représente le maître ouvrage de Maïmonide (Fig. 2). Il s'agit d'une compilation et d'un classement de toute la jurisprudence biblique et talmudique en 14 livres et 1 000 chapitres. Dans les livres et les chapitres de cet ouvrage sont traités plusieurs sujets andrologiques et sexologiques. Tandis que tous les autres textes de Maïmonide sont écrits en arabe, il rédigea celui-là en hébreu.

Andrologie dans le code de Maïmonide (*Mishneh Torha*)

Maïmonide parle de l'obligation de circoncire les enfants dans les huit jours après leur naissance et parle des raisons médicales de l'opération, de la technique à mettre en œuvre, de la toilette et des précautions à prendre avant, pendant



Fig. 2 Page de *Mishneh Torha* (1180), l'ouvrage magistral de Maïmonide

et après. Il expose aussi les bénédictions et les prières à réciter lors de la cérémonie et insiste sur l'importance de la circoncision [14].

Il traite aussi du mariage avec la veuve de son frère, des conséquences de la séduction et de l'enlèvement, du traitement des adultères, du célibat, des relations interdites ou illicites, de la consanguinité, du viol, de la virginité, etc. [15].

Les relations sexuelles tiennent une place considérable dans le *Mishneh Thorah*.

Maïmonide explique les raisons pour lesquelles les relations sexuelles sont interdites le jour du Grand Pardon [16].

Ensuite, il analyse les règles à respecter par rapport à la fréquence des rapports sexuels et les précautions à prendre lors du coït : « L'effusion de la semence représente la force du corps et de la vie. Si la semence est émise en excès, le corps se consume, sa force s'épuise et la vie disparaît. C'est ce que dit Salomon : " Ne gaspille pas ta force dans les femmes ". Celui qui abuse des relations sexuelles vieillit

prématurément. Sa force s'évanouit, ses yeux s'affaiblissent et une odeur nauséabonde se dégage de sa bouche et de ses aisselles. Ses cheveux, ses cils et ses sourcils tombent, tandis que sa barbe et les poils de ses aisselles croissent excessivement. Ses dents tombent et de nombreux désordres l'affligent. Les médecins prétendent qu'un sur mille meurt d'autres maladies, et que les 999 restants meurent d'excès d'ordre sexuel. C'est pourquoi l'homme doit être prudent en cette matière s'il souhaite accomplir pleinement son temps. Il ne peut cohabiter que si son corps est sain et très fort, si des érections involontaires se produisent souvent et si, lorsqu'il s'efforce à penser à autre chose, l'érection persiste, s'il éprouve une lourdeur sous les reins, comme si les testicules étaient serrés, et si sa chair (pénis) est chaude. Celui qui éprouve cela a besoin d'un coït, et avoir un rapport sexuel a pour lui un intérêt thérapeutique.

Il ne faut pas cohabiter si l'un est repu ou, à l'inverse, si on a faim, mais après que la nourriture a été digérée dans les intestins. Il faut veiller à ce que l'on n'éprouve aucun besoin d'excrétion (urine ou fèces) avant et après le coït. Il faut s'abstenir de toute relation sexuelle en position debout ou assise, ainsi que le jour d'une phlébotomie.

Bien que son épouse soit toujours disponible, le sage se comporte saintement. Il ne doit pas être avec sa femme semblable à un coq. Il doit plutôt ne cohabiter que les nuits de vendredi s'il en a la vigueur. Et lorsqu'il converse avec son épouse, il ne doit pas le faire au commencement de la nuit, quand il est rassasié et que son estomac est rempli ; et pas non plus à la fin de la nuit, quand il a faim. Il doit cohabiter au milieu de sa nuit lorsque la nourriture est digérée dans les intestins. Et il ne doit pas se laisser aller excessivement en frivolités, ni profaner sa bouche avec des propos vulgaires. La relation sexuelle doit s'engager par consentement mutuel. Il doit ensuite cohabiter avec modestie et non avec imprudence, et il doit s'écarter immédiatement » [17].

Malformations et infirmités des organes génitaux

Maïmonide cite 16 cas concernant les organes de la reproduction disqualifiant un prêtre de tout service au temple : « si le pénis est mutilé, broyé ou coupé ; si un ou les deux testicules sont mutilés, broyés ou coupés ; si la personne présente seulement un testicule même s'il possède deux bourses ; si les deux testicules se partagent en une seule bourse ; si la personne présente un sexe douteux ; s'il est bisexué ; si le scrotum est tellement gros et long qu'il pend jusqu'aux genoux ; si l'organe mâle est tellement long qu'il atteint le genou ; si les testicules sont écrasés, laissant vacantes les bourses ; si les testicules sont tuméfiés » [18].

Spermatorrhée, pollution nocturne, gonorrhée, prostatite, hémospemie, sperme

Tout liquide provenant des organes génitaux est nommé *zab* ou *effluve* ; un homme affligé par cet état est appelé un *zab*. Un écoulement provenant d'un homme se réfère à « la semence provenant des régions secrètes. Si un homme présente trois épisodes successifs d'écoulement, il est considéré comme un homme à écoulement (*zab*) ». Des écoulements continus ou intermittents de semence sont aussi discutés [19]. Que ces états soient ou non d'origine vénérienne, comme la gonorrhée, cela n'apparaît pas clairement, mais il peut éventuellement s'agir de spermatorrhée ou d'écoulement urétral bénin.

Chez l'homme, la loi biblique fait référence au *zab* ainsi qu'il est écrit : chaque homme dont le pénis laisse distiller le flux est impur [20]. La différence entre le flux (gonorrhée ?) et l'émission de sperme est que le flux est produit par un pénis flasque, tandis que le sperme est émis par un pénis en érection. Le flux ressemble à de l'eau additionnée de pâte d'orge ; il est pâle et léger comme le blanc d'un œuf couvé [21]. Le sperme jaillit et ressemble au blanc des œufs. Un seul jet émis de l'urètre est considéré comme une pollution même si le pénis est flasque. Le flux, par contre, survient deux ou trois fois en 24 heures, et l'homme devient un *zab*. Même les sujets déficients mentaux ou castrés peuvent être impurs par le flux. Puisqu'ils sont aptes à cohabiter en société, ils peuvent donc contracter une gonorrhée.

Certaines causes de flux peuvent ne pas concerner le *zab*. Par exemple le fait de consommer certains aliments ou boissons, de porter des objets lourds, de sauter ou de contracter certaines maladies peuvent provoquer des écoulements génitaux sans qu'il s'agisse d'un *ziba* (pollution nocturne). L'excitation sexuelle ou l'observation d'animaux en train de copuler peuvent aussi induire spontanément une émission de semence qui ne sera pas un flux.

Le flux chez l'homme se réfère à « la semence qui provient des régions intimes » [21]. Si un homme présente trois épisodes de flux consécutifs, il est appelé un homme à flux ou *zab*. La signification d'un écoulement continu ou intermittent de semence est aussi discutée. Le fait de savoir si de telles émissions génitales rentrent dans le cadre des maladies vénériennes comme la gonorrhée n'est pas établi avec certitude, mais reste cependant plausible compte tenu de la rareté des spermatorrhées ou des écoulements urétraux bénins.

Une personne saine émet sa semence avec force tel le jet d'une flèche. Les émissions de semence rendent l'homme rituellement impur, et celui-ci peut transmettre cet état d'impureté à d'autres personnes ou choses en les touchant [21]. Une émission de semence rouge (prostatite

hémorragique, cystite ou hématurie ?) n'est pas une cause d'impureté dès lors qu'elle ne devient pas blanche et continue [22].

Une émission nocturne est décrite de manière vivante par Maïmonide : « Si des pensées érotiques surviennent au cours de la nuit, qu'il rêve qu'il s'adonne à l'acte sexuel et qu'il se lève en trouvant son membre ardent, même s'il ne trouve pas de semence, il sera impur. Il en va de même s'il est conscient qu'il s'adonne à l'acte sexuel dans ses rêves, s'il ressent une émission et, par conséquent, s'il trouve son membre ardent ; ce qui s'est écoulé est peut-être peu abondant mais a été essuyé sur le membre ou sur les vêtements et, par conséquent, il ne trouve pas d'humidité » [23].

Étonnante est la reconnaissance par Maïmonide que le sperme est viable au moins 36 heures et plus s'il reste humide ou s'il est conservé dans un environnement humide.

Mariage et devoir de procréation

Le mariage et la procréation dans le judaïsme sont étudiés par plusieurs chercheurs [24].

Un homme ne doit pas contraindre son épouse à pratiquer une relation sans son consentement. La relation entre l'homme et sa femme durant la période menstruelle est telle que le contact physique et à plus forte raison les relations sexuelles sont interdites. Si, après le mariage, un homme découvre que sa femme présente un ou plusieurs défauts physiques qui étaient passés inaperçus, défauts qu'il n'aurait pas acceptés s'il en avait eu connaissance, sa femme peut être déchue de sa *ketoubbah* (littéralement « écrit ») [15].

Les crises d'épilepsie intermittente sont considérées comme un défaut caché. Cependant, dans le cas d'un défaut évident avant le mariage, il n'y a pas de regret possible car chacun a pu constater ce défaut et en avertir à temps le futur époux. La présomption est alors qu'il avait connaissance de ce défaut et qu'il s'en est accommodé.

Maïmonide condamne le sexe pré-nuptial: « Celui qui se marie à une vierge doit se réjouir avec elle pendant sept jours. Il ne doit alors pas exercer son métier, mais doit manger, boire et être jovial. Si la femme n'est pas vierge, telle une veuve ou une divorcée, il doit se réjouir avec elle durant trois jours » [15].

« Un homme ne doit pas se marier à une femme avec l'intention de divorcer dans l'avenir. Il ne doit pas divorcer de sa femme si elle n'est pas coupable ou ne se conduit pas mal. Il peut divorcer de sa femme si elle a mauvaise réputation, mais aussi si elle est insouciant dans l'expression de ses vœux, si elle est stérile ou si elle a tendance à saigner durant les relations sexuelles » [15].

« Bien qu'un roi peut avoir 18 femmes, il ne doit pas s'abandonner à trop d'excès sexuels. Même s'il n'a qu'une femme, il ne doit pas céder aux excès sexuels comme les fous peuvent le faire » [25], ainsi qu'il est écrit : « Ne livre pas tes forces aux femmes » [26].

Activité sexuelle du marié, ses devoirs, ses droits, son comportement, contraception

Les devoirs conjugaux sont obligatoires pour chaque homme selon sa puissance physique et son activité. « Pour un homme en bonne santé qui vit de façon confortable et agréable, sans être obligé d'épuiser ses forces dans un travail harassant ne fait rien d'autre que manger, boire et s'asseoir oisivement en sa demeure, le barème de ses obligations conjugales est d'une fois par nuit. Pour les travailleurs, tels les tailleurs ou les maçons, leurs obligations conjugales sont de deux fois par semaine s'ils exercent leurs activités dans la même ville et une fois par semaine s'ils exercent leurs activités dans une autre ville. Pour les conducteurs d'âne, une fois par semaine ; pour les conducteurs de dromadaires, une fois tous les 30 jours ; pour les marins, une fois tous les six mois ; pour les disciples d'un sage, une fois par semaine, car l'étude de la Torah épuise les forces. L'usage vis-à-vis des disciples d'un sage est d'avoir leurs relations conjugales tous les vendredi soirs » [15]. Bien qu'un homme ne puisse se soustraire à ses devoirs conjugaux vis-à-vis de sa femme, s'il tombe malade ou s'il est affaibli de telle sorte qu'il soit incapable d'avoir de relations sexuelles, il peut attendre six mois pour son rétablissement. Passé ce délai, il doit obtenir son consentement à patienter encore ou divorcer. Maïmonide décrit aussi les situations d'une femme qui se refuse à son époux et de l'époux qui se refuse à sa femme.

Une ancienne méthode de contraception est celle qui consiste à ce que la femme effectue de nombreux mouvements de balancement pendant le rapport [26]. Selon Maïmonide, si un homme suspecte sa femme d'effectuer de violents mouvements durant la relation dans un but contraceptif, il doit divorcer.

Maïmonide décrit aussi les différentes manières autorisées de relations intimes entre un homme et une femme comme suit : « Si une femme donne son consentement à son époux, celui-ci peut agir à son égard de quelle que manière que ce soit. Il peut avoir des relations avec elle quand il le décide, embrasser toutes les parties du corps qu'il souhaite et pratiquer des positions naturelles ou non, du moment qu'il n'émet pas sa semence sans intentions. Néanmoins, il est considéré comme acte de piété qu'un homme ne commette pas de relations avec légèreté et qu'il doive s'investir de sa personne durant toute la durée de la relation. Un homme ne doit pas utiliser d'autres voies que la

normale, car seule cette procédure permet de garantir la fécondité. Il est interdit à un homme d'avoir une relation sexuelle à la lumière d'une lampe... Aussi, un israélite ne doit pas avoir de relations à la lumière du jour, car cette pratique relève d'un comportement indigne. La voie de la sainteté recommande de ne pratiquer de relations sexuelles qu'au milieu de la nuit » [21].

Physiologie de l'acte sexuel et les précautions nécessaires pour une bonne santé

Maïmonide dans ses *Aphorismes* décrit la physiologie de la relation sexuelle, les différents produits aphrodisiaques et anti-aphrodisiaques et discute des différentes façons de pratiquer le coït. Il atteste par exemple que le pénis, les organes de la reproduction et le col de l'utérus comportent un réseau important de fibres nerveuses qui permettent la perception des sensations pendant le coït. Celui qui a un excès de bile noire dans son corps est très doux durant les relations sexuelles. La mort subite au cours d'une relation sexuelle est rapportée ainsi : « Il n'est pas surprenant que celui qui s'adonne de façon excessive aux relations sexuelles devienne faible, car l'organisme se vide de ses liquides. Tout en provoquant un état de bien-être, ce comportement peut aboutir à l'interruption des forces vitales. Il n'est ainsi pas rare que la recherche acharnée et irrésistible du plaisir entraîne la mort » [5].

Il affirme aussi que « les relations sexuelles constituent un des éléments du bon maintien de la santé, pourvu qu'il y ait un intervalle adéquat entre les rapports, de telle sorte qu'un affaiblissement des forces ne soit pas perceptible ou que le corps ne perde pas de poids. Pendant le coït, il ne faut pas se gaver de nourriture ni avoir le ventre complètement vide, ni avoir trop chaud, ni trop froid. De la même façon, il ne doit pas faire trop sec ni trop humide. Si quelqu'un doit s'écarter de ces recommandations, l'écart doit être minime. En tous cas, le fait d'avoir une relation sexuelle quand l'estomac est plein, quand le corps est chaud ou quand le temps est humide est moins préjudiciable que dans des conditions respectivement contraires ». « Aucune personne ne se cause du tort par un coït, excepté celui dont le corps est chaud et humide ou celui dont la nature est de produire une semence chaude » (prostatite ?) [5].

Maïmonide conseille aux personnes intègres « de ne pas se conduire comme beaucoup d'autres personnes à la manière des animaux, de rechercher le meilleur plaisir et rien d'autre. Il semble préférable que chaque personne acquière sa propre expérience vis-à-vis des activités susceptibles de lui faire du mal afin de pouvoir s'en abstenir. Il pourra ainsi savoir si la pratique du coït risque de lui porter tort, et combien de temps est-il nécessaire d'attendre. Cela lui permet de régler sa propre conduite et de choisir ce qui

lui est bénéfique en fonction de ses désirs. Celui qui se conduit de cette manière n'aura que rarement besoin d'un médecin et restera longtemps en bonne santé » [5].

Régime aphrodisiaque

Maïmonide déclare que la consommation d'oiseaux augmente le potentiel sexuel. Les testicules de poulet sont de puissants aphrodisiaques et augmentent la libido. Cela est aussi valable pour les pigeons ou d'autres œufs. L'efficacité thérapeutique de la soupe à base de poulet ou d'équivalent est décrite par ailleurs [27]. Il recommande comme nourriture la poule ou le coq en bouillon, car ce type de volaille a la propriété de corriger l'altération des humeurs, spécialement l'humeur noire (mélancolie). Le fait de savoir si la noix de coco est aphrodisiaque est controversé. La fleur de sorbier commun stimule la libido féminine.

Relations sexuelles interdites

Maïmonide discute en condamnant les unions interdites, la bestialité (zoophilie), le lesbianisme, l'homosexualité ainsi que d'autres sujets concernant l'éthique sexuelle. Voici le texte : « Il n'y a aucune différence si le rapport sexuel a été effectué de façon naturelle ou non naturelle. Le rapport naturel est celui où l'homme fait face à sa partenaire, tandis que le rapport non naturel concerne les pénétrations par voie postérieure. Il n'y a non plus aucune différence entre un initiateur et un consommateur, que le rapport sexuel soit consommé de manière naturelle ou non naturelle. Un initiateur est celui qui fait pénétrer le gland, tandis qu'un consommateur est celui qui fait pénétrer le pénis entièrement. La pénétration d'une partie du gland est équivalente à un contact intime des organes sexuels. L'émission éventuelle de semence n'a pas de rapport avec la punition. Ainsi, dès que l'organe a pénétré, la punition est méritée, même si le sujet se retire immédiatement. Il n'y a pas non plus de différence dans le cadre des unions interdites si l'homme est dessus et la femme dessous. Il est coupable et mérite une punition du moment que le gland a été introduit, quelle que soit sa position. Si un homme a un rapport sexuel dans le cadre d'une union interdite mais sans avoir une érection, il ne mérite pas de punition, même s'il a émis sa semence. Cependant, un tel acte est interdit, et c'est ce que les sages ont appelé avoir une relation avec un organe mort, cet organe étant flasque tel un cadavre. Cependant, tous sont d'accord sur le fait que celui qui a eu un rapport sexuel avec une personne interdite pour lui mais décédée ne mérite aucune punition, c'est ce qui est appelé un acte d'Hérode.

Quiconque a une relation avec une femme dans le cadre d'une union interdite, qu'il s'agisse d'un contact intime des organes génitaux (sans pénétration), de baisers ou

d'attouchements de ses organes dans le but de provoquer du plaisir, est appelé un fornicateur, et une telle action constitue une abomination.

Il est honteux pour un homme d'avoir des relations avec sa femme d'une des manières qui vient d'être mentionnée ou de celles dont beaucoup de personnes à la recherche du plaisir font usage, telle la position inversée (c'est-à-dire, la femme au-dessus), ou de baiser les parties privées du corps. Néanmoins, d'autres sages prétendent qu'un homme est autorisé à avoir des relations avec sa femme de façon non naturelle, par contact charnel (sans réelle pénétration) ou par tout autre moyen de sa convenance. Les règles du *Talmud* concordent avec cette opinion. Bien que toutes ces pratiques soient permises comme nous l'avons mentionné, les personnes pieuses et humbles s'abstiennent d'y recourir.

Car le véritable dessein des relations sexuelles est de perpétuer la race et non d'avoir seulement du plaisir sexuel. Le côté plaisant du coït est uniquement destiné à inciter les hommes vers le but principal de l'acte sexuel qui est de promouvoir l'humanité. Une preuve en est que le désir cesse et que le plaisir sensuel disparaît après l'émission de la semence, car seule cette intention (de produire une descendance) est importante chez un homme éveillé. Car si le but était de jouir seulement d'un plaisir sexuel, chacun serait capable de satisfaire sa jouissance quand il le désire, ce qui n'est pas le cas. Ainsi, le dessein de l'homme pieux est uniquement de satisfaire le dessein de la nature.

Si un homme adulte a une relation sexuelle avec un autre homme ou permet à un homme de plus de neuf ans et un jour de pratiquer la sodomie, l'homme encoure la mort, et son partenaire ne l'encoure pas, à moins qu'il ne soit lui-même un adulte. Si un homme de neuf ans et un jour ou plus copule avec un animal ou permet à un animal de copuler avec lui, l'animal est sacrifié, et il ne sera pas passible de la peine de mort à moins qu'il ne soit adulte.

Un rapport sexuel pratiqué par un garçon au-dessous de neuf ans n'est pas pris en considération, et c'est comme s'il ne s'était rien passé en regard des punitions encourues. Néanmoins, cela reste quand même interdit. Qu'il soit un partenaire actif ou passif, il n'y a pas de peine prévue pour cette relation » [25].

Relations sexuelles illicites

Maïmonide expose les règles et les pratiques de vie sainte, et il s'oppose à la tendance générale des hommes à rechercher le plaisir. La chasteté et la modération sont considérées comme les plus hautes facultés. Il loue l'autocontrôle et l'abstention des comportements animaux...

La liste contient 37 commandements. Voici quelques exemples : « Ne pas se coucher avec un animal », « Une

femme ne doit pas inciter un animal à venir à elle », « Un homme ne doit pas se coucher avec un autre homme », « Un homme ne peut se marier avec une prostituée » [21].

Homosexualité, sodomie, lesbianisme, bestialité, masturbation, onanisme

Parmi les unions interdites, Maïmonide cite l'homosexualité, la zoophilie et plus loin le lesbianisme. La Bible désigne l'homosexualité comme une infamie et ordonne la peine capitale pour les deux protagonistes [20]. Les points de vue biblique, talmudique et rabbinique sur toutes les perversions (homosexualité, lesbianisme, zoophilie – bestialité, onanisme – masturbation, sodomie) sont hostiles à l'unanimité. L'homosexualité sous toutes ses formes doit être considérée comme une maladie, ce qui conditionne l'attitude à adopter vis-à-vis des homosexuels. En connaissant que les Juifs considèrent la déviance homosexuelle comme une pathologie, il y a actuellement une tendance à adapter les préceptes de la tradition juive avec les exigences de la vie moderne et les informations scientifiques [28]. Par exemple, le judaïsme ne fait aucun compromis sur son horreur de l'homosexualité, de la sodomie, du lesbianisme et de la zoophilie, mais encourage les efforts et la compassion vers la réhabilitation. C'est ainsi qu'on propose aujourd'hui avec bienveillance une assistance médicale et psychologique à ceux chez qui l'homosexualité est l'expression d'un trouble mental.

Maïmonide insiste clairement sur l'homosexualité quand il prétend : « Dans le cas d'un homme qui se lie à un autre homme ou amène un homme à avoir un rapport avec lui, une fois que le contact sexuel a débuté, la règle est la suivante : si les deux sont adultes, ils sont punis par lapidation comme il est dit “ Ne cohabite point avec un mâle ”, qu'il soit un partenaire actif ou passif. S'il est mineur, âgé de neuf ans et un jour ou plus, l'adulte qui a eu le rapport avec lui ou qui l'a incité à avoir un rapport avec lui est passible de la lapidation, tandis que le mineur en est exempt. Si le mineur est âgé de neuf ans ou moins, les deux protagonistes sont exempts de punitions » [21].

Le lesbianisme est prohibé par Maïmonide quand il déclare que les femmes sont interdites de pratiques lesbiennes, et bien qu'il n'y ait pas de punition requise, il considère ce comportement comme une habitude répugnante et situe ce comportement dans le cadre des pratiques du pays d'Égypte.

La zoophilie est aussi durement condamnée par Maïmonide : « Si un homme a un rapport avec un animal ou incite un animal à avoir un rapport avec lui, les deux sont passibles de la lapidation, comme il est dit : “ Ne t'accouple avec aucun animal ” que le rapport soit pratiqué de façon naturelle ou non, il est considéré comme établi à partir du moment où le contact sexuel a été initié ».

La masturbation et l'onanisme sont aussi interdits, et Maïmonide est formel à ce sujet : « Il est interdit de répandre sa semence sans dessein. En conséquence, un homme ne doit pas se stimuler et éjaculer en dehors (c'est-à-dire coït interrompu – onanisme) comme dans la masturbation. Non seulement il s'agit d'un acte interdit, mais il s'expose au bannissement ; c'est ce à quoi l'Écriture dit à ce sujet : “ Vos mains sont pleines de sang ”, et l'acte de se masturber est considéré comme l'équivalent de tuer un être humain » [21].

De la même façon, « un homme ne doit pas avoir d'érection de façon volontaire ou à l'aide de pensées non chastes » ou « en contemplant un animal dans cette situation », ou en contemplant une femme « pendant qu'elle est courbée sur sa lessive » [21]. En fait, pour avoir une vie sexuelle convenable, Maïmonide recommande « de se marier à un jeune âge, de préférence juste après la puberté ». « Chacun peut sélectionner un partenaire à sa convenance pour l'union. Un homme ne peut se marier avec une femme provenant d'une famille de lépreux ou d'épileptiques à cause du caractère héréditaire de ces maladies. La même chose s'applique aux autres maladies génétiques » [21].

Maïmonide conclut ce traité en déclarant que la tendance innée des hommes était de pratiquer des relations illicites et de désobéir : « L'Écriture n'interdit rien, en ce qui concerne les unions interdites et les relations illicites, qui ne puisse être observé sans difficulté. » [21].

« En conséquence, il incombe à l'homme de maîtriser sa tendance vers ces vices et de s'habituer à une vie sainte, des pensées pures et une morale disciplinée de telle sorte qu'il se préserve de toute transgression. Il doit surtout se mettre en garde contre un isolement immoral, car il s'agit du principal facteur d'atteinte à la chasteté. Les plus reconnus de nos sages avaient l'habitude de dire à leurs disciples “ Préviens-moi de faire attention à ma fille, préviens-moi de faire attention à ma belle-fille ” dans le but de leur enseigner à prendre garde à de telles questions et à éviter tout isolement immoral.

Dans cette perspective, l'homme doit éviter la légèreté, l'ivresse et les discours lubriques, car ce sont les principaux facteurs et étapes vers les unions interdites. Un homme ne doit pas vivre non plus sans femme, car le mariage est un moyen d'acquérir une grande pureté. Mais par-dessus tout, un homme peut diriger sa pensée vers la Torah et cultiver sa compréhension par la sagesse, car les pensées non chastes arrivent seulement par manque de sagesse, comme il est dit : “ Biche d'amour, gazelle pleine de grâce, que ses charmes t'enivrent en tout temps, et que son amour t'enthousiasme sans cesse ”. » [21].

Discussion

Dans ses *Aphorismes*, Maïmonide dit : « Le présent travail, je ne l'ai point composé en toute indépendance : j'ai puisé

dans les verbes de Galien, dans ses commentaires sur les *Aphorismes d'Hippocrate* et dans ma propre expérience ». Il n'hésite cependant pas à contredire et à critiquer sévèrement Galien sur plusieurs points : « Comment ose-t-il reprocher à ses contemporains le manque de logique et de clarté dans l'argumentation médicale, alors que ses théories sont toujours en contradiction manifeste ? Dans sa vanité de savant, il s'élève jusqu'à la prophétie ». « Seuls les charlatans se croient infaillibles », proclame-t-il ailleurs. On reste émerveillé de la concision et de la clarté qui dominant tout l'exposé de Maimonide ; son plan est rigoureux, ses connaissances ne sont pas livresques, et on ne trouve nulle part dans cet ouvrage, le *Traité des poisons*, les digressions si fréquentes chez les auteurs de cette époque.

Déclaration de conflit d'intérêt : Les auteurs déclarent ne pas avoir de conflit d'intérêt.

Références

- Colin A (1994) Maïmonide. In : Dictionnaire des noms illustres en médecine. Prodim, Bruxelles, pp. 122–3
- Sournia JC (1977) La médecine arabe. In : Histoire de la médecine, de la pharmacie, de l'art dentaire et de l'art vétérinaire. 8 vols, Albin Michel/Laffont/Tchou, Paris, pp. 225–6
- Dupont M (1999) Maïmonide. In : Dictionnaire historique des médecins dans et hors de la médecine. Larousse-Bordas, Paris, pp. 410
- Bariéty M, Coury CH (1963) Histoire de la médecine. Fayard, Paris, pp. 252–4
- Rosner F, Muntner S (1973) The Medical Aphorisms of Moses Maimonides. Bloch for Yeshiva University Press, New York, p. 72
- Kroner H (1906) Ein Beitrag zur Geschichte der Medizin des XII Jahrhunderts an der Hand Zweier medizinischer Abhandlungen des Maimonides auf Grund von 6 unedierten Handschriften Oberdoff-Bopfingen, Itzowski, p. 116
- Kroner H (1916) Eine medizinische Maimonides Handschrift aus Granada. Ein Beitrag zur Stilistik des Maimonides und Charakteristik der Hebraeischen Uebersetzungsliteratur. Janus, pp. 203–47
- De Martini U (1960) Maimonides Segreto dei segreti. Istituto di storia della Medicina dell'Università di Roma, Rome, p. 84
- Gorlin M (1961) Maimonides "On Sexual Intercourse". Rambash, Brooklyn, New York, p. 128
- Chelminski E (1961) Notas introductorias al "Guia sobre el contacto sexual" de Maimonides. An de Ars Medici-Mexico 5:240–8
- Muntner S (1965) Moshe ben Maimon on the increase of physical vigour. Mossad Harav Kook, Jerusalem, pp. 35–65
- Muntner S (1965) Pseudo-Maimonides en sexual life. Collection of medieval treatises. Geniza, Jerusalem, p. 108
- Rosner F (1974) Sex ethics in the writings of Maimonides, Bloch Publishing, New York, p. 129
- The Code of Maimonides (2004) The book of love. Transl Menachem Kellner, book 2. Yale University Press, New Haven, pp. 236
- The Code of Maimonides (1972) The book of women. Transl Isaac Klein, book 4. Yale University Press, New Haven, pp. 453
- The Code of Maimonides (1961) The book of seasons. Transl Solomon Gandz and Hyman Klein, book 3. Yale University Press, New Haven, pp. 220
- Moïse Maïmonide (2004) Mishneh Torha, livre de la connaissance. Presses Universitaires de France – Puf, pp. 428
- The Code of Maimonides (1957) The book of temple service. Transl Mendell Lewittes book 8. Yale University Press, New Haven, pp. 277
- The Code of Maimonides (1950) The book of offerings. Herbert Dan, book 9. Yale University Press, New Haven, pp. 257
- Le Lévitique (1958) traduit par Cazelles H., Éditions du cerf, pp. 131
- The Code of Maimonides (1965) The book of holiness. Transl Leon Nemoy, Louis I. Rabinowitz and Philip Grossman, book 5. Yale University Press, New Haven, pp. 463
- Rosner F (1978) Julius Preuss' Biblical and Talmudic Medicine. Sanhedrin Press, Hebrew Publishing Co, New York, pp. 354–7
- The Code of Maimonides (1954) The book of cleanness. Transl Herbert Dan. New Haven, book 10, Yale University Press, pp. 690
- Feldman DM (1974) Marital relations, birth control and abortion in Jewish Law. Schocken, New York, pp. 322
- The Code of Maimonides (1949) The book of judges. Transl Abraham M. Hershman, book 14. Yale University Press, New Haven, pp. 360
- The Code of Maimonides (1962) The book of asseverations, Transl Klein BD, book 6. Yale University Press, New Haven, pp. 273
- Fosner F (1980) Therapeutic efficacy of chicken soup. Chest 78:672–4
- Lamm N (1979) Judaism and the modern attitude to homosexuality. In: Rosner F, Bleich JD (eds), Jewish Bioethics. Sanhedrin Press, Hebrew Publishing Co., New York, pp. 197–218